



CLUB ATHLETIQUE DE LANDIVISIAU

sous-section du Léon Trégor Athlétisme



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,

Demeurant à

Autorise mon fils - ma fille :

à pratiquer l'Athlétisme sous les couleurs du **CLUB ATHLETIQUE de LANDIVISIAU**, à assister aux séances d'entraînement, et à participer aux déplacements sportifs effectués sous le contrôle des dirigeants et entraîneurs du CAL.

Autorise, en cas d'urgence, les dirigeants et entraîneurs du CAL à prendre toutes dispositions utiles en vue de la mise en œuvre des traitements urgents (médicaux ou chirurgicaux) jugés nécessaires par le médecin.

Fait à le

Signature

DEPLACEMENTS

En règle générale, nous demandons aux parents d'assurer le transport de leur enfant lors des entraînements, compétitions ou stages. Toutefois, il est possible que pour certaines compétitions, le nombre d'athlètes permette un déplacement en car. Dans ce cas les athlètes sont prioritaires, les parents pourront être admis selon les places disponibles.

En cas d'impossibilité d'assurer le transport de leur enfant, les parents doivent se mettre en rapport avec les dirigeants ou entraîneurs du CAL.